

Rapport d'activités 2016



Assemblée Générale de Calao Ile-de-France du 3 juin 2017

SOMMAIRE

1. Rappel des Objectifs et Réalisations de Calao

1.1 Nos objectifs

1.2 Nos réalisations

2. Les actions en 2016

2.1 Les missions

2.2 Les clos d'enfants et les activités génératrices de revenus « AGR »

2.3 La coopérative des moniteurs d'escalade, « An Ya Kelen »

**2.4 La coopérative de la base nautique de Bancoumana/Somonosso,
« An Ka Taa »**

3. Nos partenaires

1-Rappel des objectifs et réalisations de Calao

1.1-Nos objectifs

CALAO est un collectif constitué de deux associations françaises « Loi 1901 » : CALAO (Dole) et CALAO Ile-de-France. Ces deux associations-sœurs ont pour objectifs communs :

- ✓ **L'éveil aux connaissances de base des enfants peu ou pas scolarisés**
- ✓ **La création de métiers et activités à l'intention des femmes et des jeunes adultes du monde rural**

Ses activités s'exercent essentiellement au Mali, dans la région du Mandé, située dans le sud-ouest du pays et bordée par le fleuve Niger.



CALAO Ile-de-France a été créée, en 2002, dans le prolongement de CALAO-Dole, pour tenir compte des nombreux adhérents résidant à Paris et en région parisienne et associer l'importante diaspora malienne présente en Ile-de-France (trois associations de cette diaspora, représentant plusieurs centaines d'adhérents, sont membres de son conseil d'administration).

1.2-Nos Réalisations

(cf. aussi site internet : www.calaoasso.org):

-Les malles pédagogiques

Elles ont constitué la première action menée par CALAO et motivé sa création. Mises au point par la Cité des Sciences et de l'Industrie, qui en a concédé gracieusement le copyright à CALAO, ces grandes malles contiennent du matériel pédagogique et peuvent, accompagnées d'un formateur, facilement itinérer en brousse, de village en village. Elles ont pour but l'éveil à des connaissances de base d'enfants (6 à 12 ans) privés d'école, dans les communes rurales isolées.

Elles sont dédiées à plusieurs thèmes : « Corps et santé », « Eau, sol et plantes », « Sexualité et prévention ».

La formation est dispensée à partir d'une méthode pédagogique interactive, fondée sur quatre principes : « Observer, Manipuler, Comprendre, Agir ».

Plusieurs milliers d'enfants ont bénéficié de cette action.



A Sidanikoro

-Les clos d'enfants :

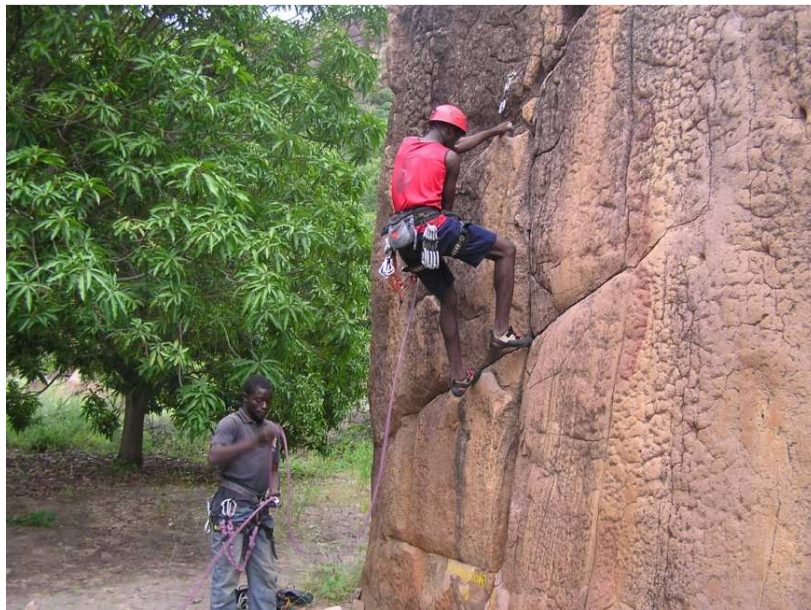
CALAO a créé un total de 28 clos d'enfants dans des villages de la région du Mandé. La moitié continue encore à fonctionner aujourd'hui. Le clos est une structure dédiée à la préscolarisation d'enfants de 3 à 6 ans, garçons et filles à parité. C'est un lieu pourvu d'un équipement minimum, destiné à accueillir, dans de bonnes conditions sanitaires et éducatives, une quinzaine d'enfants. Il est encadré par deux mères bénévoles, se succédant chaque jour de la semaine et réunit donc un groupement d'une douzaine de femmes au total, qui ont toutes reçu une formation préalable en matière d'hygiène, de nutrition et de pratique éducative. Plus de 300 femmes ont été formées par CALAO. Les clos accueillent plus de 200 enfants au total, chaque année.



A Balanmassala

-La coopérative des moniteurs d'escalade :

Les splendides falaises de grès qui entourent le village de Siby, dans le Mandé, ont déterminé la création par CALAO d'une activité d'escalade, en 2002. Cinq jeunes ruraux, dont un seul avait été scolarisé, ont été formés en France par le CREPS de Franche Comté. Quatre d'entre eux ont obtenu le diplôme de guide, un celui d'aspirant. La coopérative fait vivre une douzaine de jeunes adultes et accueillait plus de 2 000 visiteurs par an au plus fort de son activité. Elle fait référence au Mali et est mentionnée dans tous les guides touristiques.



Sur les falaises de Siby

-La base nautique :

La région du Mandé est traversée par le fleuve Niger. Encore au stade amont de son cours, le fleuve y est exempt de toute pollution et offre des paysages uniques. Sur l'exemple réussi de la coopérative d'escalade, une base nautique a été créée en 2006 à Somonosso, au bord du fleuve, sur la commune rurale de Bancoumana.

Trois jeunes locaux ont été formés en France, à la base nautique de Bellecin dans le Jura, et ont reçu leur diplôme de moniteur de la Fédération Française de Canoë-Kayak. Une coopérative composée de onze jeunes a ensuite été constituée et équipée de nombreux matériels.



A Somonosso, au bord du fleuve Niger

-Autres actions :

Diverses actions ponctuelles ont été menées en soutien aux populations et municipalités de la région du Mandé (parmi celles-ci : équipement d'un poste de secours et envoi depuis la France d'une ambulance pour la commune de Siby, installation d'une pompe solaire à Balanmassala, équipement en électricité d'origine solaire de la mairie et du centre de santé de Nioumamakana, fourniture d'ordinateurs et de groupes électrogènes à quatre communes, etc...).

2-Les actions en 2016

2.1-Les missions

Après la mission menée en janvier 2016, une mission conjointe de nos deux associations a été conduite au Mali, du 17 au 29 octobre 2016.

Bien que nous nous appuyions sur notre partenaire de longue date, l'Association Karamba Touré « AKT », pour la mise en œuvre de nos projets, les missions menées sur le terrain sont des moments irremplaçables.

Elles nous permettent, en premier lieu, de rencontrer les bénéficiaires de nos actions et d'évaluer la réalité et la pertinence de celles-ci au regard du contexte local et des besoins exprimés.

Elles sont l'occasion aussi de rencontrer les nombreux interlocuteurs que nous avons sur place : autorités locales (nationales et municipales), fournisseurs et prestataires, etc...

Enfin, elles donnent souvent lieu à la réalisation ponctuelle d'actions particulières comme des formations ou des travaux pouvant bénéficier des compétences de nos missionnaires.

En résumé, ces déplacements sur le terrain sont indispensables pour, à la lumière des réalités locales, éclairer notre action et établir les nouveaux projets à venir.

2.2-Les clos d'enfants et les activités génératrices de revenus



Le clos d'enfants de Djiguidala

Notre programme « AGR » (Activités génératrices de revenus) en faveur des associations de villageoises qui encadrent les clos d'enfants a vu, pour la troisième année consécutive, le déblocage de prêts à taux zéro en faveur de onze associations réparties sur les communes de Siby (4) et Bancoumana (7). Pour la campagne 2016, le montant de ces prêts a été, une nouvelle fois, revu à la hausse : 300 000 FCFA (450 €) par association, contre 250 000 FCFA (380 €) en 2015.

Rappelons que ces prêts à taux zéro, remboursables en trois échéances, ont été consentis pour permettre aux groupements de villageoises de lancer des activités qu'elles ont elles-

mêmes choisies : culture et vente de céréales, d'arachides, de gombo, de condiments, « petits commerces » divers (sel, huile de karité, savon, chaussures...), petite restauration, élevage de chèvres et de volailles, etc...



Signature de la convention de prêt à Niame

L'ensemble des prêts accordés en 2016 ont été intégralement remboursés par les associations de villageoises et les revenus générés par les activités ainsi financées ont permis aux femmes d'améliorer leurs conditions de vie : achat de médicaments pour les enfants et la famille, paiement des frais de scolarité des enfants, amélioration de l'alimentation quotidienne...

Ces financements ont été renouvelés, pour la campagne 2017, en conservant le montant accordé en 2016, soit 300 000 FCFA. Nous avons constaté en effet, de la part de certains groupements de femmes, un certain relâchement dans la tenue des clos d'enfants, dont plusieurs n'avaient pas rouvert début 2017, comme ils auraient dû le faire. Aussi, pour motiver les associations à veiller collectivement au bon fonctionnement des clos d'enfants, nous leur avons fait savoir que leurs prêts seraient portés à 350 000 FCFA (530 €) à l'issue de l'année 2017, après vérification, en cours d'année, du bon fonctionnement des clos.

En ce qui concerne la formation des associations de villageoises aux pratiques agro-écologiques (comme la fabrication de compost naturel et de bio-pesticides), nous n'avons constaté sur le terrain, qu'une application très partielle de l'enseignement qui avait été dispensé en 2015. Aussi avons-nous décidé, pour la prochaine campagne agricole 2017, de recourir à l'encadrement régulier d'un technicien agricole à même de conseiller et d'encadrer les villageoises dans ce domaine.

Le problème des locaux

On sait que nos clos d'enfants sont très loin de répondre aux normes qu'exige l'Education nationale du Mali pour ce qui est appelé maintenant les « Centres d'Education de la Petite Enfance » (CDPE). Les clos occupent en effet, au mieux, des locaux de fortune, sans eau ni toilettes, quand ils ne se tiennent pas, tout simplement, en plein air.

Le budget de construction d'un CDPE conforme aux normes est de l'ordre de 12 000 € au minimum.

La dernière mission au Mali a permis de faire le point, à ce sujet, avec le BEATEC (Bureau d'étude architecturale et technique) qui, pour le compte de l'importante ONG danoise Bornefonden, spécialisée dans l'éducation, a été maître d'œuvre de la construction de plus de 100 écoles de ce type. L'appui de ce bureau d'études pourra nous être précieux pour un premier projet-pilote afin de maîtriser le processus d'appel d'offres, puis d'assurer, ensuite les suivis technique et financier du chantier.

2.3-La coopérative des moniteurs d'escalade de Siby, « An Ya Kelen »

Malgré la faible fréquentation de visiteurs sur le site d'escalade de Siby, entraînée par la baisse du tourisme, les jeunes coopérateurs ont su maintenir un niveau d'activité satisfaisant grâce à leurs actions au sein du Parc national du Mali, à Bamako, notamment en direction des scolaires, mais aussi en exploitant leurs compétences pour le nettoyage des vitres d'immeubles de grande hauteur dans la capitale.

Sur le site de Siby, la dégradation du local abritant le bureau de la coopérative et la pièce de stockage des équipements d'escalade impose sa reconstruction. Le projet, onéreux, nécessite de trouver des financements extérieurs.

2.4-La coopérative de la base nautique de Bancoumana/Somonosso, « An Ka Taa »

- La rénovation du système hydraulique

La mission organisée en octobre 2016 avait, notamment, pour objectif la rénovation du système hydraulique de la base nautique à la suite de la défaillance de la pompe installée quelques années auparavant. Une nouvelle pompe a été installée près de la berge du Niger, sur une plateforme flottante. Elle alimente désormais, via un nouveau système d'adduction, le réservoir à vessie situé à l'intérieur du bâtiment de la base nautique mais aussi le nouveau réservoir installé sur le site de la nouvelle pépinière.

- La nouvelle pépinière

Ce nouveau projet d'activité économique a été lancé en 2016 pour pallier la chute d'activité de la coopérative, entraînée par le quasi-arrêt de la fréquentation de visiteurs sur le site de la base nautique.

Dans un premier temps, une formation a été organisée, pour cinq participants dont trois futurs pépiniéristes-horticulteurs de la coopérative, par le Centre international de Recherche en Agroforesterie « ICRAF », organisme malien spécialisé dans l'amélioration d'espèces fruitières locales et la diffusion des techniques permettant de les cultiver.

Dans un deuxième temps une partie, non inondable, du terrain de la base nautique a été aménagée pour implanter une pépinière et une zone de culture dédiée au maraîchage : défrichage, clôturage, installation d'une ombrière et d'un réservoir d'eau de 1000 L alimenté par la nouvelle moto-pompe, pour l'arrosage des plants.

Les premiers semis en pots (Manguiers, tamariniers, jujubiers, arbres à karité, baobabs,...) ont été réalisés et une première commercialisation des productions est prévue dès juillet 2017.



La pépinière, premiers semis en pots

- **Le projet de potabilisation de l'eau**

L'eau qui alimente la base nautique, tirée du fleuve Niger, n'est pas potable. Or le lancement prévu d'une activité de restauration sur le site nécessite de bénéficier d'une eau purifiée. Nous souhaitons aussi faire profiter de cette ressource la population du petit village voisin de Somonosso qui, en saison sèche, ne dispose que de l'eau du fleuve, ce qui est la cause de maladies, particulièrement chez les enfants.

Grâce au financement d'un mécène privé, nous prévoyons d'installer un matériel de purification, en sortie du réservoir à vessie installé dans le bâtiment de la base nautique.

Un premier équipement, fabriqué au Mali, avait été retenu mais s'est révélé, à l'expérience, inadéquat et nous avons dû orienter nos recherches vers d'autres types de matériel.

3-Les partenaires

Nous ne pouvons pas conclure ce rapport sans citer nos partenaires, sans lesquels nos projets n'auraient pas pu se réaliser :

- L'Union européenne**
- L'agence des micro-projets (Gilde européenne du raid)**
- Le Conseil Régional de Franche Comté**
- Le Conseil Général du Jura**
- La Communauté d'agglomération du Grand Dole**
- La ville de Dole**
- La fondation ANBER**
- La fondation PETZL**

Nos partenaires au Mali :

- L'Association Karamba Touré « AKT » à Bamako, en particulier Thérèse Touré et ses collaborateurs, pour l'accompagnement de nos missions et le suivi de nos actions sur place
- Les quatre mairies du syndicat intercommunal « Manden Jigiya Ton »
- Les coopératives « An Ka Yelen » et « An Ka Taa »

Nos partenaires de la diaspora malienne en France :

- L'association Bancoumana Jigi
- L'association de la commune de Siby

Nos partenaires techniques :

- La base nautique de Bellecin
- La Compagnie de Mont Blanc

Qu'ils soient tous vivement remerciés, en notre nom et au nom de tous ceux que nous aidons.